

Les 75 ans de l'Internationale des Amis de la Nature – 75 ans d'engagement pour un avenir vivable

Résolution de la 11e Conférence annuelle de l'Internationale des Amis de la Nature

Timisoara, Roumanie | 27 septembre 2025

Depuis 130 ans, les Amis de la Nature s'engagent en faveur du développement durable et d'un avenir meilleur. Au cours de cette période, la société et l'économie ont profondément changé, tout comme les tâches et les objectifs du mouvement des Amis de la Nature.



Comme au début, l'accent continue d'être mis sur la promotion du tourisme durable et d'activités de plein air durables, accessibles à tous, impliquant les populations locales, respectant les droits humains et protégeant les ressources naturelles. Les Amis de la Nature sensibilisent pour des voyages équitables et des loisirs socialement et écologiquement responsables dans la nature. Leur engagement en faveur des refuges et maisons des Amis de la Nature, de sentiers de randonnée et de diverses activités contribue à rendre la nature accessible à tous et toutes.

Un autre axe prioritaire est la promotion de la justice climatique : le respect des objectifs climatiques internationaux doit s'accompagner d'un soutien adéquat aux pays du Sud global particulièrement touchés par la crise climatique, afin de permettre aux populations de vivre dans la dignité. Depuis 2017, le Fonds des Amis de la Nature pour le climat contribue concrètement à cet objectif et finance des projets climatiques en partenariat avec des pays africains, ouvrant de nouvelles perspectives aux populations concernées, contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie et atténuant les effets de la crise climatique.

Dans leur effort pour assurer un avenir meilleur aux populations et à notre planète, les Amis de la Nature collaborent étroitement avec d'autres organisations. L'Internationale des Amis de la Nature fait partie du Green 10, le réseau des 10 organisations environnementales les plus influentes d'Europe, qui milite en faveur du développement durable dans l'UE et au-delà.

1895-1950 : fondation, interdiction, nouveau départ

Le mouvement des Amis de la Nature a été fondé à Vienne en 1895 – dès le début en tant qu'organisation internationale. Des sections locales, notamment en France, en Allemagne, en Suisse et dans la monarchie austro-hongroise, étaient membres du *Comité central* à Vienne.

Les Amis de la Nature ont joué un rôle pionnier dans la défense des droits des classes populaires, tels que le droit aux loisirs et aux vacances, reconnaissant l'égalité des chances de profiter de la nature comme fondement d'une vie digne. Dès leurs débuts, ils ont promu l'idée que l'accès au repos, aux loisirs et à la nature n'est pas un privilège, mais un droit pour tous. Le mouvement était étroitement lié au mouvement ouvrier et a contribué à des campagnes qui ont conduit à l'introduction des congés payés dans plusieurs pays européens dans les années 1920. Les maisons des Amis de la Nature, abordables, et les excursions organisées ont donné aux familles de la classe ouvrière leur première occasion de profiter de vacances dans la nature.

Pendant l'époque du fascisme, les Amis de la Nature ont été interdits et de nombreux membres ont perdu la vie dans la résistance. Seules les sections suisses et américaines ont survécu à cette période difficile, et les Amis de la Nature suisses ont accueilli chez eux le *Comité central*.

Après la Seconde Guerre mondiale, des Fédérations nationales indépendantes ont été refondées dans de nombreux pays européens. En 1950, le Comité central resté en Suisse a été transformé en *Internationale des Amis de la Nature (IAN)*.

1950-1990 : reconstruction et protection de l'environnement

Au cours des premières décennies, l'accent a été mis sur le rétablissement d'un mouvement international fort. Les effectifs ont rapidement atteint un niveau sans précédent et la création de ressorts internationaux spécialisés (alpinisme, randonnée, sports d'hiver, photographie, espéranto, camping) a favorisé les échanges transfrontaliers.

À partir des années 1970, la protection de l'environnement est devenue une priorité, sous l'impulsion du rapport « *Les limites à la croissance* » du Club de Rome. D'importants événements ont suivi, tels que :

- en 1972 la première conférence internationale des responsables de la protection de la nature à Stuttgart,
- en 1973 la conférence internationale sur la protection de l'environnement au lac de Constance,
- en 1975 l'adoption des principes directeurs pour la protection de l'environnement avec 23 revendications à Innsbruck,
- en 1981 le programme « *Sauvez les Alpes* » et
- en 1990 le Programme de protection des Alpes.

Une autre étape importante a été la création de *l'Internationale des Jeunes Amis de la Nature (IJAN)* en 1975, qui fête cette année son 50^e anniversaire et qui, grâce à la mise en réseau internationale de jeunes Amis et Amies de la Nature et à un large éventail d'activités, donne des impulsions importantes pour l'avenir du mouvement des Amis de la Nature.

À partir de 1989 : ouverture, nouvel élan, développement durable

La chute du Rideau de fer en 1989 a marqué un tournant important pour le mouvement international des Amis de la Nature. Dans de nombreux pays d'Europe de l'Est, des fédérations d'Amis de la Nature ont été créées ou rétablies. Le Siège de l'IAN a été transféré à Vienne.

Dans le même temps, le thème de l'environnement s'est élargi, l'aspect du développement durable s'y étant ajouté, en particulier dans le contexte du tourisme. Avec le projet modèle « Sanfter Sommer Saar » (Été de tourisme doux en Sarre) adopté en 1987 par le Congrès de l'IAN de Brighton, les Amis de la Nature ont été la première organisation à adopter le concept de tourisme doux développé par Robert Jungk. Ce même Congrès a également décidé de déclarer « *Paysages de l'Année* » des paysages transfrontaliers, afin de soutenir le développement durable du tourisme régional et, dans le même temps, de renforcer la coopération entre les Fédérations membres des pays en question. Le premier Paysage de l'Année a été le « Lac de Constance » en 1989, suivi en 1990 par le « Lac de Neusiedl », en 1991/1992 par la région « Eifel-Ardenne » et bien d'autres encore, jusqu'au premier Paysage de l'année africain au Sénégal et en Gambie en 2018/2020¹.

¹ 1993/1994 « L'Embouchure de l'Oder », 1995/1996 « Les Alpes », 1997/1998 « La Meuse », 1999/2000 « La Forêt de Bohême », 2001/2002 « L'Ancienne Flandre », 2003/2004 « Le Pays de Lebus », 2005/2006 « L'Arc Jurassien », 2007/2009 « Le Delta du Danube », 2010/2012 « Le Karst slovaque/Aggtelek Karst », 2013/2014 « La Vallée du Rhin supérieur », 2018/2020 « Sénégal/Gambie »

Outre la durabilité environnementale, les Amis de la Nature ont toujours mis l'accent sur la dimension sociale du développement durable : des conditions de travail équitables dans le tourisme, l'égalité d'accès aux loisirs et la solidarité au-delà des frontières restent au cœur de nos activités.

Dans le cadre des négociations sur la création d'une Union européenne, les Amis de la Nature ont adopté en 1990 le « *Manifeste pour une nouvelle Europe – écologique, ouverte, sociale* » et ont notamment exigé :

« *La nouvelle Europe doit prendre ses responsabilités à l'échelle mondiale sur le plan de la politique environnementale et engager une transformation écologique de l'économie.* »

Et plus loin : « *La nouvelle Europe doit abandonner sa conception militarisée de la sécurité. L'armement n'apporte pas plus de sécurité, mais de moins en moins.* »

Campagnes communes

À l'approche du centenaire du mouvement en 1995, une première campagne internationale a été lancée : *100 000 arbres pour l'Europe*. L'objectif a été largement dépassé : environ 160 000 arbres ont été plantés par les sections locales des Amis de la Nature. Ce fut le coup d'envoi d'une série d'initiatives internationales particulièrement réussies :

- 1997 : *Rivières bleues pour l'Europe*
- 1998 : *Chemins verts pour l'avenir*
- 2001 : *Préserver les paysages – vivre l'Europe*, projet qui a donné naissance à la *campagne Sentiers Natura*, à laquelle d'innombrables groupes locaux dans toute l'Europe ont participé jusqu'à aujourd'hui.

À l'occasion de son 125^e anniversaire en 2020, l'IAN a lancé les *Journées mondiales des Amis de la Nature*. Depuis, chaque année autour de la date anniversaire en septembre, les Amis de la Nature du monde entier participent à des actions sur le thème « *Nature et solidarité* ».

Tourisme et durabilité

Le mouvement des Amis de la Nature a joué un rôle central dans le développement du tourisme ouvrier en tant qu'acquisition sociale. Pour la première fois, elle a donné aux travailleurs et à leurs familles la possibilité de voyager à moindre coût, de découvrir la nature et de se détendre, ce qui était auparavant réservé principalement aux riches. Les maisons des Amis de la Nature sont devenues des lieux de rencontre importants : elles offraient non seulement un hébergement, mais servaient également d'espaces d'apprentissage communautaire, d'éducation politique et culturelle et d'échanges internationaux. Aujourd'hui encore, elles incarnent l'idée de solidarité, de participation et de communauté active dans le tourisme.

Alors qu'au début du XX^e siècle, les touristes se déplaçaient principalement à pied, à vélo, en canoë ou en train, l'augmentation rapide des déplacements en voiture et en avion a considérablement détérioré le bilan environnemental du tourisme. Le tourisme doux, allant autrefois de soi, est devenu un choix délibéré individuel. Le tourisme de masse a misé sur le confort à des prix aussi bas que possible, au détriment des populations locales et de l'environnement.

Les conséquences négatives sont évidentes : exploitation de la main-d'œuvre, violation des droits humains, destruction des écosystèmes et, surtout, la coresponsabilité considérable du tourisme aérien

pour le changement climatique. Les destinations touristiques prisées souffrent de plus en plus du « surtourisme », tandis que la participation équitable des populations locales à la valeur touristique reste une exception.

L'IAN a très tôt pris conscience des dérives du tourisme mondial. En 1997, elle a rédigé le document de synthèse « *Tourisme et durabilité* » pour la 7^e Commission du développement durable des Nations Unies à New York, ainsi que le « *Mémoire pour une stratégie européenne de tourisme durable* ». L'engagement en faveur du tourisme durable a donné naissance au domaine d'activité *RESPECT*, qui se consacre à l'étude approfondie des aspects du tourisme liés à la politique de développement, aux aspects sociaux et écologiques, ainsi qu'à la sensibilisation pour un tourisme équitable et pour des comportements respectueux de la nature.

Un nouvel élan venu d'Afrique

En 1983, une organisation d'Amis de la Nature s'est créée à Dakar (Sénégal) pour se consacrer à la protection de l'environnement et de la nature, à l'éducation à l'environnement et en particulier à des initiatives de reboisement dans la zone du Sahel, pour lesquelles une pépinière a été mise en place. En 2002, les Amis de la Nature du Sénégal ont été admis comme membre à part entière de l'IAN. En 2004, grâce au soutien du ministère allemand du Développement et à l'engagement de nombreux Amis et Amies de la Nature, la première Maison africaine des Amis de la Nature – en même temps centre d'éducation à l'environnement – a pu être inaugurée à Dakar.

Depuis lors, de nombreuses autres associations membres et partenaires africains s'y sont ajoutées et le concept de voyages partenariaux dans des pays africains s'est développé, favorisant les échanges entre les Amis de la Nature européens et africains. Aujourd'hui, le Réseau africain des Amis de la Nature compte 17 associations membres et partenaires entretenant des relations étroites avec les fédérations européennes et coopèrent sur un pied d'égalité.

Crise climatique et justice climatique

Dès 1979, lors de la première Conférence mondiale sur le climat à Genève, les conséquences du recours excessif aux énergies fossiles avaient été signalées : réchauffement global, modification des courants marins, phénomènes météorologiques extrêmes, fonte des calottes polaires, élévation du niveau des mers, désertification progressive. Ce qui est aujourd'hui une triste réalité avait déjà été prédit à l'époque par les milieux scientifiques. Les négociations internationales sur le climat ont débuté en 1992 avec le *Sommet de Rio sur l'environnement* et ont abouti, via le *protocole de Kyoto (1997)*, à l'*accord de Paris sur le climat (2015)*, qui visait à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C.

Aujourd'hui, il est clair que cet objectif ne sera probablement pas atteint. Les mesures prises sont insuffisantes, le financement de la lutte contre le changement climatique reste déficient, en particulier pour les pays du Sud. Avec la montée en puissance des partis de droite et populistes et la présidence de Trump, même les mesures déjà adoptées sont confrontées à un vent contraire.

Les Amis de la Nature mènent campagne pour la protection du climat depuis des décennies. Dès 2011, lors du Congrès de l'IAN à Graz, l'appel à la justice climatique a été inscrit dans la Charte climatique des Amis de la Nature. Car ce sont avant tout les modes de vie gourmands en ressources des pays du Nord qui aggravent la crise, tandis que les pays du Sud, les plus touchés, disposent de moyens bien trop limités pour s'adapter aux effets dévastateurs des changements climatiques.

Le Fonds des Amis de la Nature pour le climat

Créé en 2017, le Fonds des Amis de la Nature pour le climat collecte des dons auprès d'Amis et Amies de la Nature individuels et d'organisations d'Amis de la Nature du Nord global afin de financer des projets climatiques d'organisations africaines des Amis de la Nature. À ce jour, neuf projets ont été mis en œuvre dans six pays africains, toujours en collaboration avec les populations locales, dans le but d'atténuer les effets du changement climatique, d'améliorer les conditions de vie et de protéger le climat.

Cela profite aux populations locales en Afrique et aux donateurs et donatrices dans les pays industrialisés, qui apportent par leurs dons une contribution personnelle transparente et efficace à la justice climatique. Le Fonds pour le climat permet également de compenser les voyages en avion inévitables.

Le Fonds pour le climat sensibilise également pour les conséquences mondiales des modes de vie des habitants des pays industrialisés, s'accompagnant d'une empreinte écologique beaucoup trop importante, au détriment des populations du Sud et des générations futures.

La paix, une responsabilité commune

Depuis leur création, les Amis de la Nature s'engagent contre la guerre et l'armement. Les Amis de la Nature allemands ont cofondé le mouvement des marches de Pâques et, avec leurs marches pour la paix, ils donnent un signal clair en faveur d'une coexistence pacifique.

Dès les années 1980, l'IAN s'est opposée au réarmement de l'Europe. En 1984, le congrès de Strasbourg a adopté la résolution « *Sauvez la paix* ». La guerre d'agression menée depuis 2022 par la Russie contre l'Ukraine représente désormais une nouvelle menace pour la paix en Europe, avec une dangereuse militarisation dont les conséquences sont encore imprévisibles.

Pour les Amis de la Nature, une chose est claire : la guerre et la violence ne doivent pas être des instruments politiques. L'engagement en faveur de la paix reste un élément central de notre travail.

« Berg frei – Mensch frei – Welt frei » : ensemble pour un avenir meilleur pour tous

Les Amis de la Nature se considèrent comme faisant partie du mouvement de la société civile s'engageant en faveur d'une coexistence juste, pacifique et durable. Car une chose est claire : la croissance infinie au détriment des humains et de la nature n'est pas une option. La crise climatique, la perte dramatique de biodiversité ainsi que l'augmentation des inégalités, des tensions sociales, des conflits et des guerres le démontrent de manière poignante. Le risque d'escalade militaire, notamment en raison de l'armement nucléaire, rend le changement démocratique d'autant plus urgent.

Tout au long de leur histoire, les Amis de la Nature ont toujours pris fermement position contre les tendances ethniques et racistes, promouvant à la place une vision de compréhension, de solidarité et d'amitié. Cette image d'eux-mêmes était et reste un contre-modèle conscient à l'exclusion, au nationalisme et à la haine. Aujourd'hui en particulier, compte tenu de la montée des populistes de droite et des positions d'extrême droite dans le monde entier, les Amis de la Nature réaffirment cet engagement en faveur de l'ouverture et de l'humanité. Alois Rohrauer, l'un des fondateurs du mouvement des Amis de la Nature, avait déjà formulé le principe directeur dans les années 1920 : « *Les Amis de la Nature veulent être et rester les amis de l'humanité.* » Cette déclaration reste très

pertinente et constitue encore aujourd'hui un message clair de l'IAN – un appel à travailler ensemble dans la solidarité et à construire des ponts entre les peuples par-delà les frontières.

Le changement démocratique commence dans les esprits et se poursuit dans les actes. Le mouvement des Amis de la Nature participe activement à ce changement grâce à l'engagement bénévole de ses adhérents : à travers des projets du Fonds pour le climat, par leur engagement en faveur du tourisme durable et social, par leurs projets d'éducation à l'environnement, le travail pour la paix et d'innombrables autres activités.

Après 130 années riches en succès, l'engagement des Amis de la Nature en faveur d'un avenir solidaire, juste et pacifique est plus nécessaire que jamais. Ensemble, nous pouvons contribuer activement à construire le changement – afin de permettre à tous les êtres humains, y compris les générations futures, de mener une vie digne sur notre planète commune.